

COMMUNE DE FOUNEX

CONSEIL COMMUNAL

Procès-verbal de la séance du 6 novembre 2017

Ordre du jour

- Appel
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2017
- 3. Communications de la Municipalité
- 4. Communications du Bureau du Conseil
- 5. Préavis N°28/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 265'000.00 en vue de financer l'acquisition et la réfection de la parcelle N°232 Avenue de Bossey
- Préavis N°29/2016-2021, concernant une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 140'000.00 pour la révision du PDCom, du PGA et de son règlement sur la police des constructions
- 7. Rapports des délégués aux Commissions et organismes intercommunaux (SITSE, AJET, ASCOT, SIED et Conseil Régional)
- 8. Propositions individuelles et divers

A 20h17, Mme la Présidente du Conseil A. Chiari-Bory ouvre la 8ème séance de la législature 2016-2021. Elle souhaite la bienvenue à tous, ainsi qu'à la Municipalité, et excuse Mme Pfister-Jakob, Municipale, qui est absente.

1. Appel

Présents: 45 Excusés: 5 Absents: -

Mme la Présidente passe à la lecture de l'ordre du jour. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2017

Le procès-verbal est approuvé à la majorité, avec 3 abstentions, sans opposition.

3. Communications de la Municipalité

M. F. Debluë, Syndic

Site internet www.founex.ch

Le nouveau site internet de la Commune est en ligne. M. F. Debluë remercie M. Fantino pour son travail. La mise en place d'un guichet virtuel est la prochaine étape.

PPA « Les Cuttemers » (Centre Sportif)

Est à l'examen préalable auprès du Service du Développement Territorial (SDT). Les premières réactions de ce dernier sont positives et le délai de réponse du SDT est de 3 mois.

Les 10 ans du District de Nyon

Le 6 octobre 2018, le « nouveau » district de Nyon fêtera ses 10 ans, une manifestation sera organisée par la Préfecture à cette occasion.

Patinoire de Coppet

La patinoire de Coppet ouvre ce samedi, le 11 novembre 2017.

PPA « en Balessert » - complexe hôtelier

Le recours déposé au Tribunal Cantonal par les opposants à la construction du futur hôtel sur le site de l'ancien motel de Founex a été rejeté par la Cour de Droit Administratif et Public. Les recourants ont 30 jours pour faire recours au Tribunal Fédéral.

Cave Suisse de l'Année

M. le Syndic félicite M. Dutruy, la cave « Les Frères Dutruy » étant élue Cave Suisse de l'Année. M. Dutruy est applaudi par l'assemblée.

M. J.-P. Debluë, Municipal

<u>Préavis 11/2016-2021 : Création d'un trottoir à la route de Chataigneriaz et l'aménagement d'un giratoire au carrefour des chemins de l'Epinette et des Neyruaz</u>

Les travaux avancent comme prévu et seront terminés en décembre. Le tapis final sera posé au printemps.

4. Communications du Bureau du Conseil

Site internet www.founex.ch

Mme la Présidente A. Chiari-Bory félicite la Municipalité et M. Fantino pour ce très bon nouveau site et les remercie pour tout le travail effectué.

Votations

Il n'y aura pas de votations le 26 novembre 2017. Mme Chiari-Bory libère les scrutateurs prévus et les remercie de leur disponibilité.

Prochain Conseil

Le prochain Conseil aura lieu lundi 11 décembre 2017 à 18h30. Il sera suivi du repas de fin d'année et Mme la Présidente prie les Conseillers de confirmer leur présence ou pas à la secrétaire (secretaire-cc@founex.ch).

Informations diverses

Mme la Présidente A. Chiari-Bory relève la brillante organisation et le magnifique succès de la Fête des Vendanges les 22 et 23 septembre derniers organisée par M. Mendicino et l'équipe de Founex Events.

Elle partage également les informations suivantes :

Le 14 octobre 2017 à Denver, Colorado, M. Farine, étudiant à l'EPFL, et l'équipe « Swiss Challenge », ont remporté le concours « Solar Decathlon 2017 » avec le projet de maison de quartier à énergie solaire.

Le 15 octobre 2017, Mme Walsh a organisé un concert pour lever des fonds en faveur de « Friends of India ».

Le 31 octobre 2017 : « Les Frères Dutruy » sont sacrés « Cave Suisse de l'Année ».

Mme Chiari-Bory félicite toutes ces personnes pour leur travail.

5. Préavis N°28/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 265'000.00 en vue de financer l'acquisition et la réfection de la parcelle N°232 – Avenue de Bossey

M. J.-P. Debluë, Municipal, présente le préavis municipal et amène, suite à la remarque de la Commission des finances, des informations complémentaires. La Municipalité désire acquérir la parcelle pour ses citoyens afin de leur offrir un endroit de balade, en toute sécurité, dans ce lieu, sous de magnifiques arbres. Le chemin est actuellement en très mauvais état, aucun entretien n'a été effectué depuis des décennies. Il nécessite une réfection pour permettre à tout un chacun de s'y promener sans risque.

Pour terminer, M. J.-P. Debluë lit les conclusions du préavis.

M. Kilchherr lit les conclusions du rapport de la Commission des finances.

Mme Briffod lit les conclusions du rapport de la Commission de mobilité.

Mme la Présidente A. Chiari-Bory ouvre la discussion.

Mme Wargnier souhaite avoir des informations complémentaires quant aux places de stationnement. Elle espère que ce chemin restera le plus naturel possible et qu'il n'y aura pas trop de béton dans ce projet.

M. J.-P. Debluë informe que, suite à la visite sur place de la Commission de mobilité, le parking sera déplacé en dessus de la route de Céligny, par sécurité, évitant ainsi la traversée de la route. Le parking comprendra 4 à 6 places, non goudronnées. La priorité sera donnée aux piétions, cependant les riverains et les véhicules agricoles pourront circuler sur cette avenue, comme c'est le cas actuellement. Des travaux sont également à envisager pour sécuriser les arbres.

Mme Walsh demande comment est calculé le montant de CHF 5'400.- de la vente du bois ? M. Vallotton, Chef de service, indique qu'il s'agit d'une estimation des m3 de bois énergie qui seront abattus. Le prestataire qui procédera à l'abattage des arbres rachètera ce bois en moins-value sur la facturation de sa prestation.

M. M. Stern s'interroge sur l'opportunité de refaire le revêtement, alors que cet endroit est sauvage, un des seuls dans la région. Sécurisé les arbres oui, nettoyer le ruisseau oui, mais attention de ne pas créer un boulevard, les cyclistes y roulent déjà à grande vitesse!

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente passe au vote.

Le préavis est accepté à la majorité avec 1 opposition et 5 abstentions.

- M. J.-P. Debluë remercie l'assemblée pour l'acquisition de cet objet et sera attentif de ne pas en faire un boulevard.
- 6. Préavis N° 29/2016-2021 concernant une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 140'000.00 pour la révision du PDCom, du PGA et de son règlement sur la police des constructions
- M. le Syndic F. Debluë lit les conclusions du préavis municipal.
- M. Righetti lit les conclusions du rapport de la Commission des finances.
- M. Süess lit les conclusions du rapport de la Commission de l'urbanisme.

Mme la Présidente A. Chiari-Bory ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, elle passe au vote et le préavis est accepté à la majorité avec 1 abstention, sans opposition.

7. Rapports des délégués aux Commissions et organismes intercommunaux (SITSE, AJET, ASCOT, SIED et Conseil Régional)

SITSE: M. Baer informe qu'aucune séance n'a eu lieu depuis le dernier Conseil communal, la prochaine aura lieu le 9 novembre avec à l'ordre du jour le budget 2018.

AJET: pas eu de séance, la prochaine est agendée à mi-novembre.

ASCOT: M. Mange indique que la Commission travaille actuellement sur la révision des statuts, qui seront soumis à la prochaine séance du Conseil, ainsi qu'à l'élaboration du budget qui, quant à lui, sera proposé à la Commission intercommunale prochainement.

SIED: Mme Von Wattenwyl lit le rapport de Mme Quiblier Frei (excusée). Le rapport est joint au présent procès-verbal.

Conseil Régional: M. Mange résume en quelques objets la séance du 21 septembre dernier: la longue et fastidieuse révision du règlement du Conseil intercommunal, le préavis accordé de CHF 36'000.- pour accompagner le Conseil des Jeunes du District de Nyon pour une période expérimentale de 3 ans, le préavis adopté de CHF 459'000.- pour le financement d'un passage à la gare de Gland et, pour terminer, le préavis de CHF 1.3 mios accordé pour le financement des travaux de la RC1.

8. Propositions individuelles et divers

La parole n'est pas demandée.

Mme la Présidente A. Chiari-Bory lève la séance à 20h57.

Founex, le 29 novembre 2017

La Présidente

La Secrétaire

Anne Chiari-Bory

Carole Orlandi Jeanclaude

Commune de Founex 2016-2017 Rapport des représentants du Conseil Communal de Founex auprès du SIED 6 novembre 2017

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les représentants du conseil communal de Founex sont :

Madame Christa VON WATTENWYL

Madame Nadia QUIBLIER FREI

Monsieur Rui SILVA MARTINS

Une séance s'est tenue le 24 octobre 2017.

Nous avons fait la connaissance de Monsieur François Keller Municipal de Coppet qui succède à Monsieur Pedro BASABE.

L'ordre du jour a été le suivant :

Budget 2018

- Celui-ci a diminué par rapport à 2017 on peut cependant noter que les charges relatives au personnel ont augmenté (traitement du personnel, cotisations, assurances, frais de formation professionnelle)
- Un contrat de remplacement avec Retripa en cas de maladie ou accident d'un employé actuel fera augmenter les couts dès 2018
- Diminution importante des déchets verts (changement du règlement et contrôle des cartes d'accès y ont contribué)
- Diminution du poste des achats de machines et d'habits de travail

Préavis 2018

Seront présentés plus tard afin d'effectuer :

- Les réparations du toit du hangar et des toilettes (étanchéité)
- Un changement du container du personnel
- Sécurisation des bennes
- Rail de guidage pour les bennes
- Amélioration du portail d'accès au site, distance de lecture qui passerait de 3 cm à 25 cm

Divers

Le SIED a récolté l'équivalent d'une benne de 7 tonnes de déchets amiantés pour l'année 2017.